

Édito du Maire,

Mesdames, Messieurs

Nous tenons avant toute chose, l'équipe municipale et moi-même à vous remercier, vous, nos électeurs, de nous avoir accordé votre confiance au soir du 15 Mars 2020.

Cette confiance, nous en sommes désormais redevables, et mettrons en œuvre notre énergie et nos moyens pour en être à la hauteur pendant les six années à venir. Votre équipe municipale a pris ses fonctions officiellement le 26 Mai dernier.

Nous aurions aimé vous remercier autour d'un repas champêtre, mais en raison de l'épidémie de la Covid-19, ce moment festif est repoussé nous l'espérons au printemps prochain.

L'épidémie « Covid-19 » et les conséquences sanitaires qui en ont découlé, nous ont fait vivre une période inédite. Bien évidemment, je tiens à remercier l'ensemble des employés de la mairie. Ils ont assuré une gestion de crise marquée par des directives nationales en constante évolution, qui rendaient complexe la mise en œuvre des décisions, que ce soit pour le secrétariat, le personnel de l'école ou l'équipe technique.

Aussi, la rentrée scolaire à Saint-Etienne-du-Valdonnez a été un modèle de dialogue entre la mairie et les enseignantes. Tout ce travail a constitué la clé de la confiance avec les parents et a permis une reprise sereine et sécurisée.

À la suite du deuxième confinement, les enfants ont dû se familiariser au port du masque désormais obligatoire dès l'âge de 6 ans. La commune vient de leur en remettre deux à chacun.

Par ailleurs, la municipalité n'oublie pas les plus âgés de ses administrés qui sont aussi les plus exposés. Aspirant à leur exprimer son attachement tout en soutenant les acteurs économiques locaux, nous avons décidé de leur remettre quelques gourmandises produites par nos agriculteurs accompagnées d'un bon d'achat à utiliser dans l'un de nos trois restaurants en échange de mets à emporter.

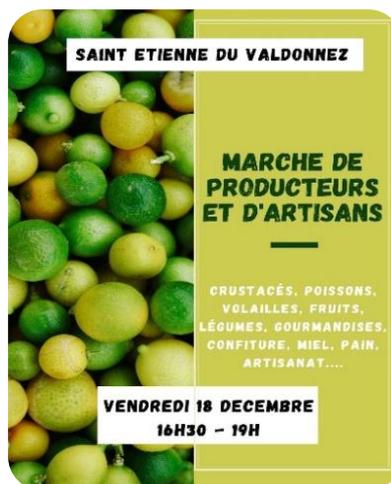
En feuilletant cette brochure, vous pourrez découvrir en détail les différentes actions menées au sein de la commune, les réalisations effectuées et celles à venir.

Au plaisir de vous rencontrer à la mairie ou ailleurs.

Benoît MALAVAL

An cœur de notre commune.

Flash Info



Nous comptons sur votre présence pour donner de l'élan à cette nouvelle initiative, dans le respect des gestes barrières.

Le marché est lancé !

C'est grâce à deux habitantes du bourg, que la première édition du « **Marché de producteurs** » est en train de naître. Ce projet est né d'une envie conjointe de consommation locale, de soutenir les circuits courts, renforcer la convivialité à St Etienne, valeurs et objectifs partagés par le foyer rural du « Bramont » qui a accepté d'être membre actif en portant le projet.

C'est ainsi qu'avec la coopération des divers acteurs (Cécile Henry-Amar et Anne-Laure Charlery, le foyer rural, le conseil municipal avec la collaboration des employés communaux, l'APE et les producteurs), ce marché de producteurs se tiendra le vendredi 18 décembre 2020 de 16h30 à 19h sur place de la mairie. Vous pourrez ainsi faire vos achats pour préparer les fêtes de fin d'année tout en découvrant les producteurs locaux qui souhaitent s'engager à long terme sur un marché hebdomadaire.

Nos aînés confinés...

En cette année si particulière pour tous, le traditionnel repas des aînés n'a pu se tenir à cause de ce que nous savons tous... Par ailleurs il était impensable de ne pas marquer notre attachement aux anciens qui ont fait vivre et qui font battre encore le cœur de notre village.

Moins convivial qu'un moment partagé autour d'une belle table, autour d'un bon repas et d'une ambiance propice aux échanges intergénérationnels, nos aînés, les plus de 70 ans, ont reçu un colis contenant diverses gourmandises produites par nos agriculteurs locaux accompagné d'un « bon repas à emporter » à valoir dans une des 3 auberges de la commune. Un petit coup de pouce aux professionnels de la restauration qui dans cette période de crise sanitaire et économique pour eux, sont contraints de réduire leur activité.



En tout, ce sont 110 colis qui ont été distribués courant novembre par l'ensemble des élus afin de maintenir le contact avec des personnes parfois seules et isolées.

À vos masques... en classe !

Compte tenu de l'épidémie de la Covid-19, et du protocole sanitaire renforcé dans les établissements scolaires depuis le 2 Novembre 2020 nos chères têtes blondes de plus de 6 ans ont l'obligation de porter un masque durant leur journée d'école. C'est pour cela que l'équipe municipale a décidé d'offrir à tous les élèves du CP au CM2 deux masques lavables et réutilisables.

Dans ce contexte sanitaire en perpétuelle évolution, notons l'implication, la réactivité et la communication de la directrice de l'école, Laure Sapin, des enseignantes et du personnel communal.



Elles sont les actrices majeures du bon déroulement et du respect des règles sanitaires de la vie en collectivité tout en assurant la continuité de l'apprentissage des élèves.

A ce jour nous nous satisfaisons de l'effectif en légère hausse puisque 67 enfants seront scolarisés à St-Etienne. La classe externalisée de l'ITEP Maria Vincent compte 3 élèves. Preuve que notre commune attire de plus en plus de personnes et de familles désirant s'installer dans la vallée du Valdonnez.

Analyse du questionnaire et de vos attentes.

Ne pouvant organiser une réunion publique du fait de la crise sanitaire, nous profitons de ce bulletin municipal pour vous présenter les résultats chiffrés du questionnaire que nous vous avons distribué en septembre.

Nous avons eu 83 foyers qui ont répondu à nos questions. Merci à eux pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre démarche.

Ce questionnaire a été rempli par 65 % de familles avec enfants dont la moitié sont des enfants scolarisés en primaire. La problématique de **la garde des enfants** est évidemment un point important à étudier. Malgré une majorité de satisfaction par rapport au mode de garde, il ressort que de nombreuses familles éprouvent des difficultés à faire garder leurs enfants les mercredis et vacances scolaires. Le club des petits malins à Langlade ne peut pas accueillir tous les enfants du Valdonnez. Ce point important doit donc être porté à

la connaissance de la communauté des communes puisque c'est elle qui a la compétence dans ce domaine.

Concernant **les activités de loisirs** (culturelles, sportives...), pour plus de la moitié des personnes ne pratiquant aucune activité, les raisons principales sont le manque d'offre dans le Valdonnez. Un retour sur cette problématique a été fait au foyer rural. Un travail doit être fait pour essayer de combler ce manque et retrouver un peu de vitalité dans ce secteur lorsque la crise sanitaire sera passée.

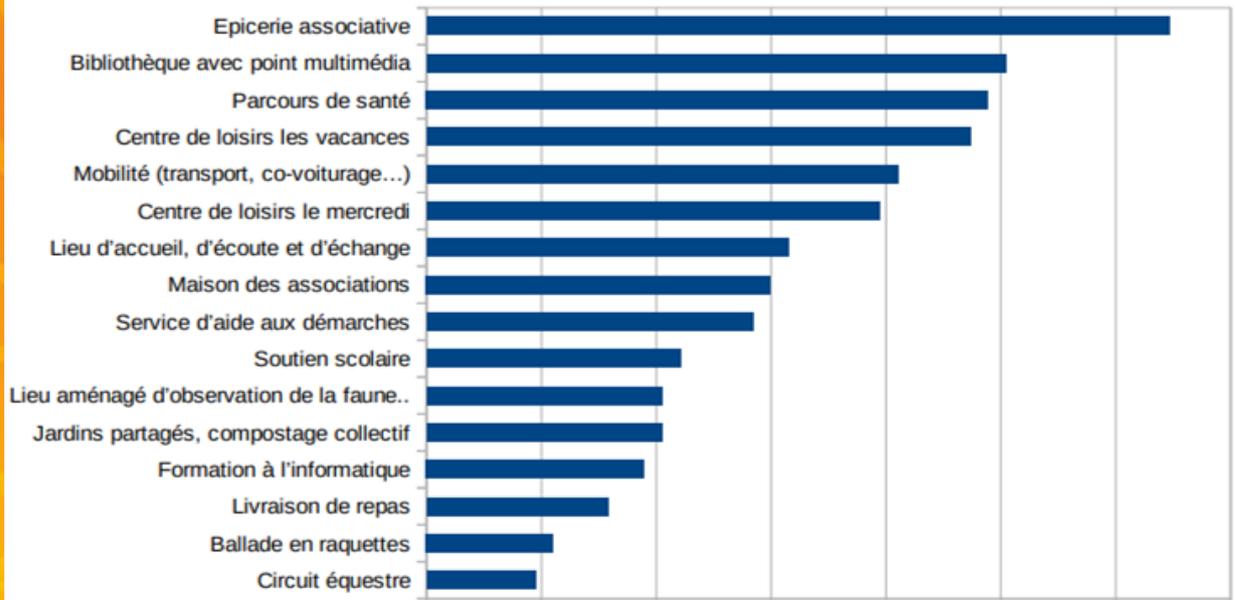
Les attentes en activités se trouvent dans tous les domaines : il semblerait que les habitants de la commune aient envie de se réunir autour de toutes sortes de loisirs : sportifs, créatifs, culturels, bien être, relaxation, jeux de société mais aussi de chantiers de nettoyage de la nature. L'initiative de chacun peut en être le moteur, les membres du conseil se tiennent

à votre écoute pour relayer vos idées et vous aider à les mettre en œuvre.

Un point noir depuis de nombreuses années sur notre commune... **l'épicerie**... Du coup, l'épicerie solidaire est plébiscitée à 13 % dans ce questionnaire... La question de l'épicerie revient souvent lors des conseils municipaux mais aucune solution n'a été, à l'heure actuelle, trouvée. Par contre, à l'initiative de deux habitantes motivées de St Etienne, un marché de producteurs est en train de se créer. Il tient à cœur au conseil municipal de soutenir au mieux ce projet, projet qui peut, peut-être, être une alternative à l'épicerie.

Toutes les autres propositions sont bonnes à prendre, le conseil va faire son possible pour répondre à vos attentes que ce soit pour une salle de rencontre, un parcours de santé...

SERVICES ATTENDUS



Le nouveau conseil municipal a été installé le 26 mai 2020 ; le vote du budget primitif 2020 est intervenu juste avant la date limite fixée exceptionnellement au 31 juillet pour cause de confinement.

La majeure partie des ressources dites définitives de la collectivité est constituée des recettes fiscales, des dotations attribuées par l'État et de produits divers.

Recettes fiscales :

S'agissant de la fiscalité locale, 2020 constitue la première année des conséquences de la refonte de la fiscalité liée en particulier à la suppression partielle de la taxe d'habitation.

Ainsi, pour la commune le produit de la fiscalité locale s'établit ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation	Compensation calculée sur le taux d'imposition appliqué en 2017 soit 7,40 % (taux moyen départemental de 16,26 %) Montant : 62.000€
Taxe sur le foncier bâti	Application du taux de 11,74 % pour un taux moyen départemental de 22,71 % Produit de 62.000€
Taxe sur le foncier non bâti	Taux de 155,41 % pour un taux moyen départemental de 194,61 % Produit de 28.000€ augmenté d'une allocation compensatrice de 10.000€ pour tenir compte des exonérations accordées par l'État aux termes de la loi (terres agricoles, forêts, etc. ...)

À noter que les taux de ces trois taxes demeurent inchangés depuis l'année 2016.

Budget GÉNÉRAL

Dépenses réelles de fonctionnement	Dépenses réelles d'investissement
563.000 €	666.000 €
Dont : 191.000 € rémunérations des personnels et cotisations sociales et patronales 156.000 € achat de fournitures, combustibles, frais de déneigement, maintenance...	Dont : • Réfection de murs de soutènement • Démolition des gîtes • Terrain multisports, achat véhicule 4x4 • Études de rénovation salle des fêtes, bâtiment de la poste, réaménagement locaux mairie/école • Aménagement accessibilité mairie • Entretien chemins et travaux de voirie notamment à La Fage et au Moulin-bas • Destructions de ruines, aménagement Place du Couderc...
Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissements
563.000 €	666.000 €
Dont : 247.000 € dotations versées par l'Etat en fonction de la population et de divers critères 53.000 € revenus locatifs 175.000 € impôts locaux	Dont : 209.000 € excédent de fonctionnement transféré en investissement 38.000 € remboursement de TVA 80.000 € subventions État, Région, Département

Budget annexe EAU et ASSAINISSEMENT

Budget aux recettes propres de 90.000 € résultant de la facturation de la consommation aux usagers.

Dépenses réelles de fonctionnement	Dépenses réelles d'investissement
39.000 €	173.000 €
	• Travaux station d'épuration • Travaux sur les captages d'alimentation en eau potable • Réfection totale des réseaux route de Mende • Études diverses

La gestion des biens vacants.



Nettoyage, abattage des arbres place du Couderc en vue de la création d'un parking

L'appréhension de biens vacants a permis la démolition de deux ruines situées à proximité de la ferme de messieurs Peyre, participant ainsi à améliorer l'aspect visuel de ce quartier.

Il en est de même d'une parcelle récupérée Place du Couderc sur laquelle est édifée une « Chazelle » que la commune remet en état avec le concours du Parc National des Cévennes, contribuant ainsi à la valorisation du petit patrimoine. Des places de parking y seront créées améliorant de ce fait le stationnement en période estivale.

La place du village se modernise.

La démolition des gîtes a permis d'améliorer l'aménagement de la place. Une première phase vient de se terminer avec la finalisation d'un accès PMR (personne à mobilité réduite) à la mairie et à l'école et la création d'un nouvel emplacement réservé. La réfection du revêtement sur la partie destinée aux commémorations vient d'être terminée ainsi que la pose de barrières de villes. Une plateforme permet de dégager un espace plus en



adéquation avec l'organisation de manifestations festives.

Une deuxième phase est en cours en collaboration avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), dans l'objectif de travailler sur l'agencement global du bourg-centre, avec notamment l'aménagement paysager de la place, la rénovation du bâtiment de la mairie (cantine, salle d'activités motrice, salle de réunion, espace multimédia...).

EN BREF... Durant cette année écoulée divers travaux ont pu être effectués.

Ainsi pour faire suite aux travaux préparatoires d'élargissement de la voie communale de la Fage engagés l'année dernière, et après le passage de la fibre, le revêtement final sur un linéaire de 650m amène aujourd'hui confort et sécurité aux usagers. Sécurité toujours avec un marquage au sol et la mise en place d'un stop au carrefour des RD 25 – RD 125 et l'installation d'un miroir en sortie basse du

nouveau lotissement. Aussi l'entretien des chemins communaux avec le passage de l'épaveuse de la CUMA, l'installation d'éclairage au terrain multisports, lieu qu'affectionne tout particulièrement les jeunes et une poubelle y sera prochainement mise en place.

La vétusté du réseau d'eaux usées le long de la RD 125 entre le carrefour de la salle des fêtes et la station d'épuration induisait des infiltrations des eaux de ruissellements du fossé par temps de pluie, perturbant le bon fonctionnement de la station. Cette partie de réseau a été refaite à neuf ainsi

que la canalisation de distribution d'eau potable sur une longueur de 350ml.

D'autres améliorations ont été menées par les employés communaux : panneaux directionnels remplacés au départ des voies communales de Chalhac, Pruneyrolles et Ventalzac ; réfection de la peinture de l'abris bus ; entretien courant des voiries et chemins. Ils ont aussi pour mission de répondre aux besoins de l'école, et à ce titre ont réalisé des aménagements de la cour et des salles de classe afin d'améliorer la sécurité et dans le respect du protocole sanitaire.



Perspective des réalisations à venir.

Dans sa politique de développement démographique, la commune de Saint-Étienne du Valdonnez souhaite maintenir des services de proximité à ses habitants.

Dans cette orientation, le bureau de poste ainsi que le logement attenant seront rénovés. Ce projet avoisine les 320.000 €. Nous sommes en attente du retour des financeurs.

La rénovation de la salle polyvalente est aussi notre priorité. Le projet est moins avancé. Nous travaillons avec le CAUE afin d'établir un cahier des charges pour sélectionner un cabinet

d'architecte à même de présenter un projet. Ce projet sera partagé, discuté avec l'ensemble de la population.

Autres sujets prenant, les réseaux d'eaux et d'assainissement notamment à Varazoux, la régularisation de l'approvisionnement en eau potable sont également des priorités. En ce qui concerne la partie haute de la commune, la distribution de l'eau est réalisée par le SIAEP du causse de Sauveterre. Une retenue de stockage est cours de finalisation en amont du village des Laubies.

Enfin, nous allons aussi créer une aire de jeu au nouveau lotissement des Serres.

Zoom sur... Les missions de la Communauté des Communes.

Un mot sur la déchèterie...

Laurent SUAU, vice-président du Conseil départemental et président de la communauté de communes Cœur de Lozère a participé, durant l'été, à l'inauguration d'un caisson de réemploi à la déchetterie de Saint-Etienne du Valdonnez (gérée par la Communauté de Communes Mont-Lozère).



L'objectif de ce caisson est de limiter le gaspillage et de favoriser l'économie circulaire en permettant une nouvelle vie aux produits. Les usagers de la déchetterie peuvent dorénavant déposer, mais aussi reprendre des produits dans cet espace. Organisée par le Plan local de prévention des déchets

Centre Lozère, dont le Département contribue au financement, cette installation est la 2^{ème} dans le département pour un caisson de ce type, après celui de Mende.

Afin que nos villages ne deviennent pas des « quartiers poubelles », ayons à l'esprit que les points recyclages ne sont pas des annexes de la déchetterie ! Pensez donc au tri de vos déchets mais aussi au respect des agents communaux qui sont contraint au nettoyage.



Par ailleurs nous vous informons de l'évolution des horaires d'ouverture de la déchetterie. A savoir : mercredi : 8h30-12h/13h30-17h30 et le samedi 8h30-12h.

Et sur l'Étang de Barrandon...

Un projet d'aménagement d'un circuit de découverte autour du lac est actuellement à l'étude. Il sera porté par le pôle de « Pleine Nature » du Mont Lozère en concertation avec la Fédération de pêche, le Parc National des Cévennes et la Communauté de communes Goulet Mont Lozère qui assurera le portage financier à hauteur de 53 000 €. Par ailleurs ce même pôle de « Pleine Nature » développera l'aménagement du réseau d'itinéraire multi-pratiques. Les travaux commenceront d'abord sur le secteur sud du Mont Lozère puis continueront sur le Valdonnez. Cet aménagement est estimé à 1 498 000 €.

Info : La démarche « Bourg-Centre »

Dans le cadre de ses politiques contractuelles territoriales, la Région soutient les bourg-centres.

La commune de Saint-Etienne du Valdonnez est identifiée comme pôle d'attractivité et participe à l'équilibre du territoire de la région à l'échelle du bassin de vie.

Son rôle : répondre aux attentes de la population dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la jeunesse, de la santé, des espaces publics, de l'accès aux commerces, des équipements culturelles et sportifs.

Cette démarche est participative et doit être discuté, avec l'ensemble des habitants. Accompagné par l'association « Terre de Vie », la commune a présenté différents axes stratégiques.

Un échéancier pour la réalisation de ces actions devra être également planifié.

Actualités agricoles.

Sur la section des Laubies, 2ha ont été vendus au SIAEP du Causse de Sauveterre pour la construction d'une retenue d'eau (65000 mètres cube) avec pour prévision de mise en service courant 2021.

À Saint Etienne la partie des terrains communaux nommée « Ensoulanche » n'est pas encore attribuée, des études en collaboration avec la SAFER sont en cours afin de déterminer les zones propres à éclaircissement ou déboisement avant l'attribution aux éventuels ayant-droits.

À la Bazalgette, les sectionaux ont été réattribués pour permettre l'installation de nouveaux agriculteurs. Une demande de travaux d'aménagement est en cours pour une meilleure valorisation de ces terrains.

Des travaux sont en cours route du Moulin Bas, qui doit accueillir la Cuma du Valdonnez. Il est prévu la construction d'un bâtiment pour le stockage du matériel et un atelier de mécanique.

Les infos de vos associations.

- **Club « Les 3 vallées du Valdonnez »**, sociétaire de Générations mouvement : la situation sanitaire l'a contraint depuis mars à annuler les animations prévues. Cependant, les anniversaires des huit nouveaux octogénaires de l'année seront comme de coutume, fêtés en décembre 2020 ; une corbeille garnie sera à cet effet remise au domicile de chacun.

Pour 2021, un calendrier des activités a été établi avec optimisme ; le bureau l'adaptera au jour le jour en fonction de ce qu'il sera possible de faire.

- **Le Foyer Rural 'Le Bramont'** Comme bon nombre d'associations la quasi-totalité des manifestations 2020 a dû être annulé. A l'exception des concours de pétanque de l'été, les directives et protocoles « covid » nous ont contraint à renoncer à organiser nos activités (lotos, marche gourmande, fête votive). Au-delà de l'aspect règlementaire il était primordial de ne pas endosser une quelconque responsabilité morale d'une éventuelle contamination et de préserver chacun (le public, les prestataires et les organisateurs).

Pour autant nous restons mobilisés et certaines manifestations ont déjà été actés dans le respect des contraintes sanitaires.

- **Festival 'Contes et rencontres'** (organisé par la fédération départementale des foyers ruraux) nous accueillerons comme chaque année un spectacle à la Salle de fêtes de St Etienne. Ce sera le samedi 13/02 en soirée.

Pour le reste nous nous adapterons au fur et à mesure des évolutions des protocoles « covid » pour voir ce qu'on pourra organiser et proposer.

- **Les Fadas de Balduc** ne lâchent rien ! Malgré une année difficile, nous gardons notre punch et notre motivation pour vous proposer diverses manifestations dès 2021, si la situation s'améliore. L'association Eole a d'ores et déjà commencé la programmation des différentes festivités (manouls, loto, jeux inter-villages, fête votive, soirée pains-pizzas).

Toutes vos associations vous souhaitent sincèrement une année 2021 où chacun puisse retrouver une normalité moins anxiogène. Prenez soin de vous et de vos proches.

Sur vos agendas

18 décembre 2020
16h30-19h00

Marché de producteurs
(place de la mairie)

Plus de 20 producteurs présents.

Incivilités

Halte là ! Pour rappel, le stationnement des véhicules sur les trottoirs, notamment aux abords des routes départementales, est interdit. Des parkings sont disponibles aux différents endroits du village (pharmacie, maison médicale, place de la mairie / poste...)

Une vie de chiens et chats ! Cela fait maintenant quelques temps que nous observons une recrudescence d'animaux en divagation sur la commune. A titre préventif il est nécessaire que les propriétaires d'animaux soient informés et sensibilisés quant aux responsabilités de chacun en termes de sécurité et de salubrité publique liées à la divagation et surtout aux déjections des animaux.

Miroir, mon beau miroir... Deux miroirs de voirie ont été dérobés en l'espace de quelques mois... Pour information, ces derniers sont des biens publics qui participent à la sécurité de tous !

INFOS PRATIQUES

Horaires d'accueil du public de la mairie :

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h00
Mardi : Fermée
Mercredi : 13h30-17h00
Jeudi : 13h30-17h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

Tel. : 04.66.48.01.66

Mail : mairie.valdonnez@orange.fr

Page Facebook : Saint-Etienne-du-Valdonnez (communauté)

Site internet : www.saint-etienne-du-valdonnez.fr

Horaires de la déchetterie :

Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Samedi : 8h30-12h00

Horaires des navettes Mende/Florac

Au départ de Saint-Étienne du Valdonnez

Vers MENDE :

Lundi au samedi : 7h35
À partir du 1/11 et jusqu'au 15/04
du lundi au vendredi : 13h35
Du 16/04 et jusqu'au 31/10
du lundi au vendredi : 13h55

Vers Florac :

du lundi au samedi : 12h25 et du lundi au vendredi : 17h55

Brèves communales...

Du nouveau à la maison médicale. Depuis le 1^{er} septembre 2020, Catherine THUIN sophrologue et masso-relaxologue, 06.88.11.40.32 ; Nicolas BRIAIS psychologue, 06.65.45.89.10 se partagent un cabinet de la maison médicale (à côté de l'ostéopathe) et reçoivent sur rendez-vous. A partir de janvier, Sophie SHOELLER psychopédagogue, enseignante spécialisée, praticienne en orientation intégrative propose un accompagnement individualisé.

Du changement chez les pompiers. Courant septembre, le capitaine Denis Cavagna, chef de centre de la caserne a passé le flambeau au lieutenant Jean-François Chabert.

Cérémonie de l'armistice du 11 Novembre 1918. Commémoration de la victoire et de la paix, cet hommage rendu à tous les morts pour la France s'est tenu à huis clos.

Neigera ? ou pas ? Les filets pare-neiges vont être installés aux Faux, la Fage, et les Laubies. Les prestataires déneigement sont toujours, le Gaec Fayet pour la vallée, le Gaec Vincent pour la montagne du côté Mont Lozère et Thierry Atger pour le causse de Sauveterre.

État civil 2020



Naissances

CHABROL Maëlie le 12 février 2020
SATGER Camille le 19 mars 2020
PREVOT Lina le 25 Avril 2020
BOUILLEVAUX Saël le 14 mai 2020
GALLIERE Gabriel le 6 juin 2020
UNAL Alix le 7 juillet 2020
KIEFFER Sanaé le 19 octobre 2020
DUVERT Alma le 22 novembre 2020



Décès

GUILLARD Geneviève le 23 mars 2020
GALLIÈRE Denis le 20 mai 2020
MELY Raymond le 17 juin 2020
PLO Claudette le 16 juillet 2020
PARADIS Josette le 3 novembre 2020
MEYRUEIX Georges le 13 novembre 2020

639 hab. en population municipale + 17 à l'ITEP



RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

Logements 444 dont :

Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants
281	106	57

Roulez jeunesse ! Les élèves des classes du CP au CM2 ont pu passer le certificat du « Savoir rouler à vélo », encadré par Benoît Malaval, domaine qu'il connaît bien professionnellement.

C'est ouvert ? Le bureau de poste affiche à l'heure actuelle des horaires d'ouverture capricieux. Dans le but servir au mieux la population, nous sommes en discussion afin de pérenniser ce service au sein la commune. Nous vous conseillons de vous rapprocher du secrétariat de la mairie, site web, page facebook, afin de connaître les horaires qui nous sont communiquées généralement en début de semaine.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

SAINT ETIENNE DU VALDONNEZ

MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS

**CRUSTACÉS, POISSONS, VOLAILLES, FRUITS,
LÉGUMES, GOURMANDISES, CONFITURE, MIEL,
PAIN, ARTISANAT....**



VENDREDI 18 DECEMBRE

16H30 - 19H

Producteurs et artisans présents :

- | | |
|---|------------------------------------|
| • Association les Germatifs - Ispagnac | • L'Herborie – St Jean du Gard |
| • GAEC Le Balat de l'Amourous - Les Bondons | • Nomades des Cévennes - Florac |
| • Les jardins de Grizac - Le Pont de Montvert | • GAEC dé Pin - Allenc |
| • GAEC de L'Ebes - Chalhac | • Saveurs Lozère – Barjac, Chanac |
| • GAEC de Balduc - Varazoux | • La ferme des Rieux - Bajac |
| • Pensée Sauvage - Balsièges | • Élevage Diméglio - St Bauzile |
| • Pauline et Thomas - Dourbies | • Andalou Saveurs - Andalousie |
| • Hautes Terres - Ispagnac | • Olivier Delmas - Chanac |
| • Simples et sorciers – Blajoux, Quézac | • L'Atelier LCPP – Cocurès |
| • Les huitres de mon moulin – Arcachon | • Le Ciel à mes Pieds - Florac |
| | • Les Éditions de l'Épair – Grèzes |

NB : si des personnes des villages de Saint-Étienne n'ont pas la possibilité de se déplacer mais souhaitent venir au marché, vous pouvez nous contacter au 06.79.37.63.40 avant le 17 décembre et nous essaierons de nous organiser pour vous emmener et vous ramener afin que vous puissiez participer à ce marché.